

Frédéric Duval, ou comment DEDRAMATISER LE CHOMAGE

Il peut arriver un jour que tout bascule, et que la logique métro-boulot-dodo n'ait plus cours... Frédéric Duval l'a vécu. Il a raconté son expérience, et surtout, il s'est lancé dans l'aventure de la création d'entreprise.



Frédéric Duval (CJD Paris)

Société Territoires Publics,
cabinet de conseil en stratégie
de développement local

Connaissez-vous l'angoisse du téléphone qui ne sonne plus ? Ces regards gênés des proches ou des parents quand vous expliquez que vous êtes dans une période « un peu difficile » ? Avez-vous déjà eu ce sentiment d'être « exclu de la société » ? Non, alors sans doute n'avez-vous jamais connu les joies de la « transition professionnelle non anticipée » et vous pouvez passer votre chemin. Pourtant... Par les temps qui courent, nous risquons tous un jour ou l'autre d'être confrontés à cette situation. Alors anticipons ! Chômage : le mot fait peur, ce qu'il sous-entend aussi ! Et c'est justement pour cela que Frédéric Duval (CJD Paris) a décidé de dédramatiser ses neuf longs mois de chômage en les livrant à une sorte de journal intime. Sur un ton drôle et léger, parfois sévère mais toujours juste et lucide, il se raconte. Il raconte la vie du « boulot, métro, dodo », ce

grand théâtre quotidien dans lequel chacun joue un rôle, porte un masque ; une comédie humaine grande nature, à laquelle on ne peut échapper.

Directeur de cabinet d'élus locaux pendant près de 10 ans, puis responsable des relations institutionnelles dans une grande entreprise, il est débarqué un matin, à l'américaine. 8h30, un bureau porte close, entretien express, chèque minimum et retour à la maison à 11 heures. Le tout sans passer par la case départ... Commencent alors les réunions à l'ANPE entre chômeurs. On se réchauffe, chacun raconte son histoire. C'est un peu comme au CJD, on a l'impression d'être moins seul face aux problèmes de son « petit monde ». Au début, on est persuadé que l'on va vite rebondir et qu'après tout, une période de calme ne fait de mal à personne. On prend de « bonnes résolutions » : emmener les enfants à l'école, se mettre aux fourneaux, partir en vacances en famille (enfin !), voir les amis qu'on n'a jamais le temps de voir (sauf que eux, ils travaillent et ont moins de temps pour vous). Mais très vite, on se demande combien de temps encore cela va durer. Il faut se rendre à l'évidence : ce n'est pas en restant chez soi qu'on va venir nous proposer du travail. En fait, le meilleur moyen de trouver un travail, c'est d'en avoir un !

Alors on réfléchit, et pour Frédéric, c'est allé très vite. Quelques jours après un dernier entretien d'embauche digne des pires cauchemars, il décide de créer son entreprise. Au moins, il sera son propre patron. Ce qu'il fera ? Du conseil aux élus évidemment. Mais il lui a fallu presque trois ans pour arriver à ses fins. Et pour se lancer dans la création d'entreprise, « quand on n'y connaît rien », il faut avoir du courage, beaucoup d'inconscience et surtout de la patience. Son livre, il l'a écrit comme une thérapie, sans doute. En tout cas, aujourd'hui Frédéric est en pleine forme et, son entreprise, *Territoires Publics*, aussi. Il bénirait presque son ancien employeur de lui avoir indirectement permis de se lancer. Alors si vous vous demandez encore aujourd'hui à quoi cela sert de travailler, il vous répondra certainement : « À ne plus râler de ne pas avoir de travail... » ■

Retrouvez *Déclaration mensuelle* de Frédéric Duval sur www.cjd.net dans la rubrique "Dirigeant".